

## COMPRENDRE LA DETTE

Terrebonne figure depuis de nombreuses années parmi les villes affichant une forte croissance et un dynamisme économique important. Cette croissance se traduit par une offre de services de qualité qui répond aux attentes des citoyens, par des infrastructures importantes pour la communauté et par différents projets qui définiront Terrebonne à long terme. Une ville en développement est donc aussi une ville qui doit investir pour soutenir la croissance et favoriser la prospérité de sa population. Dans ce contexte, nous avons élaboré ce document afin de mieux comprendre le rôle de la dette et le développement de Terrebonne.

# POURQUOI LA VILLE DE TERREBONNE EMPRUNTE — ? —

Les emprunts nous permettent de faire les investissements nécessaires à la réfection des infrastructures, des routes, des égouts, des édifices. Ils contribuent au développement des parcs industriels qui permettent à plus de gens d'habiter et de travailler à Terrebonne. Les emprunts nous permettent également d'investir dans de nouvelles infrastructures afin de bonifier l'offre de services aux citoyennes et citoyens.

Une ville emprunte donc :

- 1 • Pour financer à long terme le coût des projets ayant une portée à long terme;
- 2 • Pour profiter au maximum des programmes de subventions du gouvernement qui exigent que les Villes fassent leur part (programmes d'infrastructures TECQ I, TECQ II, TECQ III) ;
- 3 • Pour investir dans des secteurs porteurs et générateurs de revenus, contribuant à augmenter les investissements du secteur privé;
- 4 • Pour ne pas négliger les infrastructures plus âgées et ne pas faire porter le poids des investissements uniquement à des générations futures;
- 5 • Pour financer les subventions accordées par le Gouvernement du Québec mais qui n'a pas les fonds pour les verser comptant. En date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le solde de la dette empruntée par la Ville de Terrebonne pour le compte du Gouvernement du Québec était de plus de 11,8 millions \$, somme qui est incluse dans notre endettement total.

## CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET DETTE

En 2006, la population de Terrebonne s'élevait à 89 000 habitants. Dix ans plus tard, notre ville compte 112 191 habitants, soit une augmentation de 26%. C'est l'une des croissances les plus importantes au Québec pour des villes de taille comparable. Dans ce contexte, de nombreux investissements ont dû être faits afin de réaliser les travaux d'infrastructure permettant de soutenir la croissance démographique. Ces investissements ont un impact à la hausse de la dette à long terme. Or, il est très important de différencier ce qu'il convient d'appeler la dette à l'ensemble et la dette riveraine ou dite de bassin.

**Dette à l'ensemble :** partie de la dette payable par l'ensemble de la population et ayant un impact sur la taxe foncière.

**Dette riveraine :** partie de la dette payable par une partie de la population d'un secteur défini. Correspond aux infrastructures locales dont bénéficient les immeubles de ce secteur (comprend généralement des travaux de pavage, bordures, éclairage et aménagement paysager pour des projets de développement réalisés avant le début des années 2010).

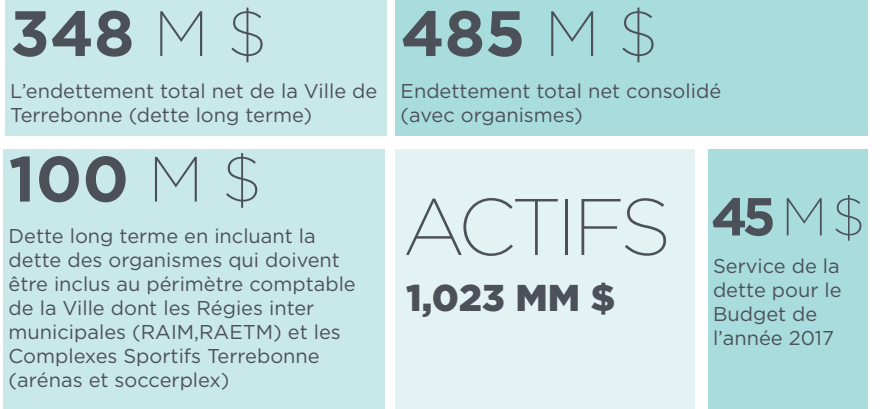
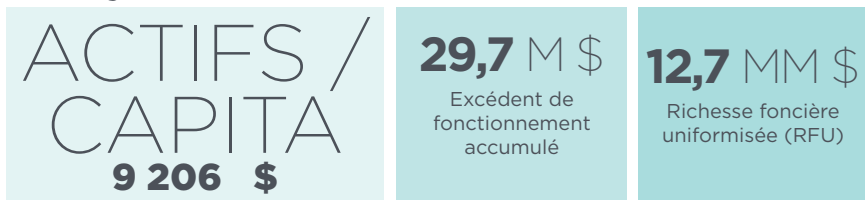
**Dette de bassin :** partie de la dette payable par une partie de la population d'un secteur défini et qui correspond à la portion des infrastructures réalisées qui ne bénéficient qu'au secteur visé.

**89 000** Habitants en 2006  **en 10 ANS** **112 191** Habitants en 2016  **augmentation 26 %**

## EN CHIFFRES

La croissance des dernières années se traduit également par une valeur plus importante des actifs/capita. En effet, la valeur des actifs par capita se chiffre à 9 206 \$. À noter aussi, la valeur de la richesse foncière uniformisée (soit notre héritage collectif) qui se chiffre quant à elle à 12,7 Milliards de dollars.

Portrait global de la dette et valeur de nos actifs



## INVESTIR ET OBTENIR DES SUBVENTIONS POUR DES PROJETS CONCRETS

Dans les récentes années, nous avons eu la capacité d'emprunter afin de bénéficier des montants maximaux de subventions, et ce, dans le but d'investir dans la mise à niveau et la réfection de différentes infrastructures. Ce tableau dresse le portrait en ce qui a trait aux emprunts relatifs à des programmes de subventions pour les infrastructures. En comparant les sommes investies par la Ville avec les montants reçus en subventions, on comprend vite l'avantage que cela nous confère collectivement : des infrastructures modernes, plus efficaces et qui requièrent moins d'entretien.

## FAIT SAILLANT :

Depuis 2006, en investissant 46,8 M\$, nous escomptons obtenir 76,0 M\$ en subventions pour des projets d'infrastructures.

ANNÉES	PROGRAMME	INVESTISSEMENTS PAR LA VILLE (seuil minimal requis + part ville)	MONTANTS SUBVENTIONS gouvernementales	TOTAL des Travaux réalisés
2006-2009	TECQ	11,4 M \$	13,3 M \$	24,7 M \$
2010-2011	PRECO	7,5 M \$	5,4 M \$	12,9 M \$
2010	FCCQ	1,5 M \$	1,6 M \$	3,1 M \$
2010-2013	TECQ II	11 M \$	23,8 M \$	34,8 M \$
2014-2018	TECQ III	15,4 M \$	31,9 M \$	47,3 M \$
<b>TOTAL</b>		<b>46,8 M \$</b>	<b>76,0 M \$</b>	<b>122,8 M \$</b>

## SAINE GESTION DE LA DETTE

Plusieurs décisions ont été prises afin de garder un contrôle serré de l'endettement de Terrebonne, et ce, dans le contexte de la croissance soutenue que nous connaissons depuis des nombreuses années.

- En 2010, le Conseil municipal a décidé de ne plus emprunter pour financer le pavage et l'éclairage dans les projets de développement. Ce sont les promoteurs qui assument cette charge, donc ils financent 100% de leurs projets. Cette décision aura assurément un impact mesurable à la baisse de l'endettement.
- La Ville élabore actuellement deux politiques afin d'assurer une gestion responsable et prudente de la dette, soit :

- 1 Politique de gestion de la dette
- 2 Politique de financement des investissements publics